

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 2 (1905)  
**Heft:** 10

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction  
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)  
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi  
du journal  
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

---

DEUXIÈME ANNÉE

N° 10.

OCTOBRE 1905

---

## CONVOCAATION

L'assemblée générale d'automne est convoquée pour le dimanche 15 octobre, à deux heures de l'après-midi, à Lausanne, au Restaurant International (Gassler) près de la gare des C. F. F.

(Le Comité se réunira à 10 heures et demie.)

### ORDRE DU JOUR :

1. Allocution du président (récolte de l'année) ;
2. Nomination du président ;
3. » d'un membre du Comité en remplacement de M. de Blonay, décédé ;
4. Rapport sur l'assurance des ruches (M. Descoullayes) ;
5. » sur la visite des ruchers (M. Vielle) ;
6. » sur l'enquête faite sur la valeur des différentes races d'abeilles (M. Ruffy) ;
7. Communications se rapportant à la loque (M. Bretagne) ;
8. Divers.

Les séances de la Société romande sont publiques et tous les amateurs et amis des abeilles y sont cordialement invités.

LE COMITÉ.

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS

### OCTOBRE

L'hiver est à la porte ; la nature va se dépouiller de sa parure ; le feuillage pressentant la fin prochaine fait encore un dernier effort pour nous montrer sa splendeur en revêtant les couleurs les plus riches. C'est beau, mais triste ; car ce charme est de courte durée, le premier coup de vent mettra fin à toute cette magnificence !

Les abeilles aussi se préparent pour la mauvaise saison et se retirent peu à peu dans leurs quartiers d'hiver ; les sorties deviennent de plus en plus rares. La porte d'entrée est moins bien gardée et les souris, qui à mesure que le temps devient plus frais s'approchent des maisons, ont quelquefois jeu facile pour s'enfiler dans les ruches. Une fois établies, elles trouvent la place bonne, chaude et bien pourvue, et, appréciant fort cette abondance de douceurs, elles ne pensent plus à quitter ce pays de cocagne avant le printemps. Si au moins elles se tenaient coites ; mais leur continuel remueménage agace les abeilles qui ne parviennent jamais à un repos complet et la ruine de la ruche est trop souvent le résultat de la visite de ces malandrins. Prenons donc nos mesures à temps ; nos glissoires de zinc ne doivent pas laisser une ouverture plus haute que 6 millimètres. Faisons de fréquentes visites au rucher, car même les plaques de zinc ne mettent pas toujours nos bestioles complètement à l'abri. Il y a quelques années, M. Langel a montré dans une de nos assemblées une bande de zinc où les détestables rongeurs étaient parvenus à faire un trou même dans ce métal.

La mise en hivernage terminée, l'activité de l'apiculteur se dirige maintenant d'un autre côté ; il aura une quantité de vieux rayons, peut-être même encore des opercules si le cérificateur solaire faisait défaut : c'est le moment d'en tirer la cire. Les cadres des rayons de réserve et de hausses avant de les réduire seront soigneusement débarrassés de la propolis et de ces tas de cire inutile que les abeilles ont collés sur le bois. Mais ne mélangez pas ces deux matières, la propolis donnerait à la cire une vilaine couleur. Si vous voulez obtenir un beau produit en fondant tous ces déchets ne vous servez pas de l'eau de source qui chez nous, surtout dans le Jura, contient toujours beaucoup de calcaire. La chaux, comme la soude, a la tendance de transformer une partie de la cire en une masse gluante, savonneuse et donne au tout une nuance gris-verdâtre. C'est pour cette raison qu'on voit si souvent dans nos expositions, des cires qui, au lieu d'être d'un beau jaune-clair, ont une couleur brune plus ou moins foncée. Pour obtenir une belle cire, servez-vous de l'eau de pluie ou d'eau préalablement bien cuite et vous serez étonnés de la beauté de votre produit.

Et maintenant que votre récolte est terminée et que vos bidons sont bien garnis, ne manquez pas de faire un peu de réclame autour de vous pour tirer un bon prix de vos trésors. Si autrefois les clients étaient obligés d'aller vers le marchand, aujourd'hui celui-ci doit apporter sa marchandise à l'acheteur. C'est la concurrence qui lui impose cette tactique.

· U. GUBLER.

## UNE FAMILLE D'APICULTEURS NEUCHATELOISE

Nous vivons à une époque d'agitation fiévreuse, où le progrès marche à pas de géant et où les hommes, même ceux qui y ont le plus contribué, sont vite oubliés. MM. Langel et Farron viennent de nous entretenir des résultats de l'apiculture moderne, œuvre du dernier demi-siècle<sup>1</sup>; nous aimerions à attirer votre attention un moment sur quelques apiculteurs distingués, qui, par leurs observations patientes et leurs travaux remarquables pendant les deux derniers siècles, ont préparé le terrain, posé le fondement de l'édifice qui fait maintenant notre gloire et notre bonheur ! Leur réputation a dépassé nos frontières et ils ont droit à l'estime et à la reconnaissance de tous les amis des abeilles.



JACQUES DE GÉLIEU

Jacques de Géliou, né aux Verrières le 26 octobre 1696, était issu d'une famille d'origine française réfugiée à Neuchâtel à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il fit ses études de théologie à Bâle et fut consacré le 7 mai

<sup>1</sup> Ce travail a été présenté à l'assemblée générale du printemps, à Neuchâtel le 8 mai.

1719. Revenu à Neuchâtel, il fut élu diacre de Valangin en 1722, pasteur aux Bayards en 1730 et aux Verrières en 1746 ; il y mourut des suites d'une attaque d'apoplexie le 6 septembre 1761 et fut enseveli dans le temple de cette paroisse.

Jacques de Géliu était un savant distingué, il correspondait avec les naturalistes les plus en vue de son temps. Observateur excellent, chercheur infatigable, il tâchait de pénétrer les secrets de la nature et ce sont surtout les abeilles qui occupaient ses heures de loisir. Le manuscrit d'un mémoire qu'il dédia à M. de Réaumur est aux mains de la Société d'Apiculture de Paris. Mais son principal ouvrage est un traité en deux volumes, resté aussi manuscrit, parce que l'auteur le jugeait trop savant pour être goûté du public de ce temps-là. Son titre est : *Observations sur les abeilles, où l'on examine un livre qui, sous le titre d'Histoire naturelle des Abeilles, rédige en dialogue les Mémoires de Réaumur sur cette matière.*

Malheureusement, on ne trouve plus que le deuxième volume et la table des matières du premier ; on croit que celui-ci a été consumé dans l'incendie des Verrières en 1760. Quant au deuxième volume, qui ne contient pas moins de 812 pages de magnifique écriture neuchâteloise, avec répertoire, la famille de Géliu le conserve religieusement dans ses archives et elle a bien voulu nous le confier pour quelque temps afin de pouvoir faire quelques extraits. Nous l'en remercions ici bien sincèrement.

Comme le titre l'indique, cet ouvrage est une critique serrée d'un livre qui avait été publié pour vulgariser les idées que M. de Réaumur avait exposées dans le cinquième volume des « Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Insectes. » Par un raisonnement solide, une logique impitoyable, il en relève les erreurs dans 168 observations ; ni les idées d'un Swammerdam, d'un Mavaldi, d'un Réaumur, ni les pratiques sanctionnées par la routine ne l'empêchent de dire ce qu'il a reconnu comme juste et vrai dans ses propres recherches. « Quelque penchant », dit-il, « que l'on doive avoir à adopter les jugements des grands maîtres, on doit encore plus craindre de se laisser trop imposer par de grands noms ! » Aussi le pauvre auteur du livre critiqué est-il souvent bien malmené ! Tantôt M. de Géliu se raille de l'inanité des raisons avancées — « le Grand Homère s'assoupissait quelquefois, le Grand Eugène trouvera-t-il mauvais qu'on lui fasse ce même reproche ? » — tantôt, avec un brin de malice, il le félicite de « savoir appliquer l'émétique après l'ensevelissement » (quand E. conseille de donner une mère surnuméraire à une ruche orpheline, affaiblie par l'essaimage). Si E. recommande de laisser sortir les abeilles en hiver par tous les temps, M. de G. lui dit qu'il a trouvé le secret « de guérir les abeilles de tous maux » et plus tard

quand E. décrit différents moyens de réunir les essaims, il le complimente de connaître si bien l'art de tourmenter les abeilles.

Nous reproduisons ci-après l'observation 162 de M. de Géliou :

« Eugène<sup>1</sup> se trompe fort en disant : « Le printemps, qui n'est pour nous qu'un temps d'espérance, pendant lequel nous consommons encore les fruits amassés de la dernière automne, est, pour les abeilles, la saison des plus abondantes récoltes. Je voulais vous dire tout uniment que le printemps et l'été sont deux saisons où les abeilles peuvent aisément se passer de nous. Elles savent trouver tout ce qu'il leur faut, miel, propolis, cire brute (pollen), rien ne leur manque. »

« Il paraît encore ici qu'Eugène n'a pas pratiqué l'excellente et très utile méthode des poids et calculs. » Vous êtes un admirable homme, Eugène, avec vos calculs ; je ne connais que vous capable d'en imaginer de pareils ! Puisque vous allez ainsi calculant et pesant toute la nature ! C'est dommage que cet encens qui vous est si souvent prodigué ne vous ait pas donné plus d'émulation et ne vous ait pas porté à faire peser quelques-unes de vos ruches pendant un seul printemps ; vous ne fourniriez pas aux possesseurs d'abeilles une idée aussi pernicieuse que celle que vous avancez aussi affirmativement dans cet article, que les abeilles trouvent au printemps tout le nécessaire en campagne. Si Eugène eût fait pendant quelques années le très heureux et très utile essai de peser journallement quelques ruches, pendant tout le temps qu'elles ont la liberté de camper, il n'aurait pas entretenu dans la sécurité les possesseurs d'abeilles, en assurant qu'elles trouvent tout le nécessaire au printemps et qu'alors rien ne leur manque.<sup>2</sup>

« Dans toutes les occasions que j'ai eues depuis dix-sept ans de parcourir nos campagnes, j'ai questionné nos paysans qui possèdent des abeilles. Je les ai tous vus triompher, en mars et avril, de ce que leurs abeilles ramassaient quantité de cire brute (pollen). Voyez ! disaient-ils, combien elles reviennent chargées ; c'est une grande bénédiction ! Ils me regardaient comme un hérétique en fait d'abeilles, lorsque je les assurai que ce qu'ils envisageaient comme un bien, était un mal pour la plupart de leurs ruches, les abeilles ne pouvant pas se nourrir uniquement de ce prétendu pain. Il est du bien public de déraciner les préjugés mal fondés ; au lieu qu'on

<sup>1</sup> Eugène est le nom que se donne l'auteur du livre.

<sup>2</sup> M. de Géliou a noté dans un cahier que nous avons sous les yeux les pesées journalières d'une ruche depuis le 1<sup>er</sup> avril au 3 septembre, pendant les années 1740, 1741, 1742, 1743 et 1744, voir spécimen page 176.

détruit ce bien public, en favorisant ces préjugés par des suffrages de poids. <sup>1</sup>»

Le jugement final que M. de G. porte sur l'ouvrage qu'il critique et sur l'auteur est bien sévère :

« Eugène aurait bien fait de commencer lui-même à exécuter ou à faire simplement l'essai des préceptes qu'il a donnés, et que je viens d'examiner ; il aurait senti, par la pratique, que ses préceptes sont contradictoires, impossibles à observer, absolument inutiles, et même nuisibles ; et que bien loin de fournir les moyens de sauver plus de la moitié ou les deux tiers des abeilles, comme il le prétend, ils occasionneraient très sûrement la perte d'un plus grand nombre d'essaims qu'il n'en est péri jusqu'à présent par les mauvaises méthodes ordinaires. Eugène fait sentir à tous ses lecteurs, combien est pernicieuse la mauvaise direction des abeilles usitée jusqu'à présent. Elle fait perdre en hiver et au commencement du printemps la moitié, peut-être les deux tiers des abeilles. On pourrait prévenir cette grande perte à peu de frais par une meilleure direction. Un si grand objet pour tant de vastes provinces très fertiles et très propres à entretenir des abeilles mériterait donc qu'on recherchât cette meilleure économie et qu'Eugène lui-même, au lieu de mépriser cette économie, qu'il appelle la manœuvre des ruches, qu'il semble croire n'être le propre que des manœuvres et des laboureurs, et qu'il met si fort en dessous des recherches curieuses des naturalistes, il serait à souhaiter qu'Eugène lui-même, par un effet de son zèle pour le bien public, se fût fait un devoir de perfectionner cette manœuvre. »

» Je sens, par mon expérience, tout ce qu'une pareille entreprise exige de travail, de réflexions et de dépenses. »

» L'objet est assez intéressant pour le public et pour les particuliers, pour que tant de célèbres académiciens, également éclairés, laborieux et bien rentés, donnent autant de leur attention à ce qui concerne l'économie des abeilles, qu'ils en ont donné avec tant de succès à ce qui est du ressort du naturaliste. Ces Messieurs sont heureux que je n'aie rien à leur prescrire ; il y a longtemps qu'ils en auraient reçu l'ordre »

Si l'indifférence des savants pour le côté pratique de l'apiculture indignait M. de Gélieu, la coutume barbare de faire périr chaque année les abeilles les plus diligentes pour s'emparer de leur récolte, le révolta. Il observa ces précieux insectes avec le plus grand soin et il s'assura que dans une ruche le miel est toujours au haut, le couvain au milieu et les gâteaux de cire vides au bas, et que ces derniers ne sont pleins de couvain que pendant les grandes chaleurs, au fort

<sup>1</sup> Les apiculteurs de ce temps châtiaient leurs ruches à la fin de mars, prenaient autant de miel que possible et si avril et mai n'étaient pas favorables la moitié des colonies périssaient malgré l'abondance de pollen.

de la récolte. Sur ce principe il chercha les moyens d'enlever à son gré le miel sans faire périr les abeilles et sans gâter le couvain, ce qui est presque inévitable en suivant l'ancienne méthode de les châtrer.

A cet effet, au lieu de faire des ruches d'une seule pièce, comme celles dont on se servait, il les partagea en plusieurs corps ou hausses. Chacun de ces corps est formé de quatre bouts de planches épaisses, larges de quatre pouces et réunies de façon qu'elles forment un carré d'environ neuf pouces de largeur et d'un pied de longueur de vide en dedans. Ces quatre planches ne sont point assemblées à queue d'aigle, mais simplement clouées, de sorte que chaque paysan peut aisément pendant l'hiver en faire soi-même. Chaque corps forme ainsi une petite caisse carrée, sans fond ni couvercle, traversée par un petit bâton, destiné à soutenir les rayons.

Pour former une ruche, on prend deux ou plusieurs de ces corps qui n'ont ni dessus, ni fond : on les pose l'un sur l'autre ; on les réunit avec de la ficelle ou avec de l'osier et on met une planche avec une pierre dessus pour couvrir.

« Le principal avantage de ces ruches, c'est qu'elles sont à très bas prix et qu'elles donnent une incroyable facilité d'enlever le miel et la cire sans s'exposer à des piqûres, sans attirer les voleurs, sans gâter le couvain, sans perdre une seule abeille, sans les fumer, sans déplacer leur ruche et sans qu'elles s'aperçoivent même du larcin qu'on leur fait. »

M. Jacques de Géliou ayant inventé ces ruches, en fit part à M. de Réaumur ; ce célèbre académicien les approuva fort et en demanda un modèle. Ce modèle fut exécuté très proprement et envoyé à Paris (en 1756 ou 1757) où plusieurs personnes voulurent en avoir de semblables et s'en servirent avec le plus grand succès. M. de Réaumur, consulté de toutes parts (en 1757 par la Société de Bretagne), a communiqué à beaucoup de personnes l'idée de ces ruches, qui les ont embellies ou chargées de support, de cadrans, de grillages, de tiroirs, etc., etc.

« M. de Géliou ne tarda longtemps à publier son invention qu'afin de la perfectionner, en conservant à ses ruches la plus grande simplicité. Il était prêt à mettre son ouvrage sous presse en 1746 (les planches étant déjà gravées et les épreuves tirées) lorsque des événements imprévus suspendirent son entreprise et fixèrent toute son attention sur d'autres objets. Il fut enfin prévenu par la mort. »

D'une manière désintéressée, M. de Géliou avait communiqué son invention au public et sa ruche à hausses se répandait dans tous les pays de l'Europe. En Allemagne elle reçut le nom de « Magazinstock du pasteur Christ » et sous ce nom elle figure à peu près dans tous les traités sur l'apiculture parus depuis ce temps ; personne ne s'est

Spécimen d'un tableau de pesées journalières de M. de Géliou en 1741.

1741. Avant les Heures de la température de l'air du Rucher, travail.		1741. Avant les Heures de la température de l'air du Rucher, travail.	
May, 13.35 <sup>7/8</sup>	— froid, pluye	juin 20.37 <sup>1/2</sup>	6. houp, vent froid & pluye
14.33	— b. b. froid	21.38	6. houp, vent froid & pluye
15.33	— pluye, vent	22.38 <sup>1/4</sup>	3. houp, pluye, vent frais
16.33	1. houp, pluye, vent	23.38	2. houp, pluye, vent frais
17.33	2. houp, soleil, vent	24.40	3. houp, houp, vent, air de b. b.
18.33 <sup>1/2</sup>	6. houp, vent chaud, pluye	25.42 <sup>1/2</sup>	7. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
19.33 <sup>1/2</sup>	3. houp, vent, frais, pluye	26.45 <sup>1/2</sup>	9. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
20.33 <sup>3/4</sup>	— pluye, vent, houp, vent, air de b. b.	27.46 <sup>1/2</sup>	4. houp, vent, houp, vent, air de b. b.
21.34 <sup>1/2</sup>	1. houp, vent, houp, vent, air de b. b.	28.46	2. houp, houp, pluye, houp, vent, air de b. b.
22.34 <sup>1/2</sup>	4. houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	29.46	8. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
23.34 <sup>1/2</sup>	1. houp, pluye, vent, houp, vent, air de b. b.	30.50	9. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
24.34 <sup>1/2</sup>	— houp, vent, houp, vent, air de b. b.	31.50 <sup>1/2</sup>	7. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
25.34 <sup>1/2</sup>	— pluye, vent, houp, vent, air de b. b.	2. 51 <sup>1/2</sup>	9. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
26.34 <sup>1/2</sup>	4. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	3. —	— houp, houp, houp, vent, air de b. b.
27.34 <sup>1/2</sup>	— houp, pluye, vent, houp, vent, air de b. b.	4. —	— houp, houp, houp, vent, air de b. b.
28.34 <sup>1/2</sup>	4. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	5. 57 <sup>1/2</sup>	— houp, houp, houp, vent, air de b. b.
29.35	9. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	6. —	— houp, houp, houp, vent, air de b. b.
30.34 <sup>3/4</sup>	— pluye, vent, houp, vent, air de b. b.	7. 45 <sup>1/2</sup>	9. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
31.35 <sup>1/4</sup>	7. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	7. 45 <sup>1/2</sup>	3. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
juin 1.36	7. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	8. 45	1. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
2.36 <sup>1/2</sup>	9. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	9. 44 <sup>1/2</sup>	— pluye, vent, houp, vent, air de b. b.
3.36 <sup>1/2</sup>	9. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	10. 44	— houp, houp, houp, vent, air de b. b.
4.36 <sup>1/2</sup>	6. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	11. 46 <sup>1/2</sup>	9. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
5.36 <sup>1/2</sup>	3. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	12. 46 <sup>1/2</sup>	7. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
6.36 <sup>1/2</sup>	7. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	13. 46 <sup>1/2</sup>	8. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
7.36 <sup>1/2</sup>	6. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	14. 51 <sup>1/2</sup>	11. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
8.37	7. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	15. 55	10. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
9.37	6. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	16. —	— houp, houp, houp, vent, air de b. b.
10.37	11. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	17. 57 <sup>1/2</sup>	— pluye, vent, houp, vent, air de b. b.
11.37	12. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	18. 56 <sup>1/2</sup>	— pluye, vent, houp, vent, air de b. b.
12.37	13. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	19. 35	— houp, houp, houp, vent, air de b. b.
13.37	8. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	20. 35	2. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
14.37	4. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	21. 56 <sup>1/2</sup>	10. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
15.37 <sup>1/2</sup>	3. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	22. 61 <sup>1/2</sup>	11. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
16.37 <sup>3/4</sup>	10. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	23. 64 <sup>1/2</sup>	11. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
17.37 <sup>3/4</sup>	12. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	24. 66 <sup>1/2</sup>	10. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
18.37 <sup>3/4</sup>	11. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	25. 68 <sup>1/2</sup>	11. houp, houp, houp, vent, air de b. b.
19.37 <sup>3/4</sup>	12. houp, houp, houp, vent, houp, vent, air de b. b.	26. —	— houp, houp, houp, vent, air de b. b.

• Mes expériences de tant d'années, fondées sur les poids, calculs et mesures, m'ont convaincu que s'ils sont utiles pour parvenir à la connaissance de divers articles de l'histoire naturelle des abeilles, ils le sont infiniment plus pour perfectionner l'économie. Ils m'ont été d'un secours si considérable dans la recherche que j'ai faite de ma nouvelle méthode économique, pour procurer la conservation et la multiplication des essaims et le plus grand avantage possible au possesseur, que je ne pourrais assez recommander les calculs, poids et mesures, non seulement aux naturalistes, mais encore infiniment plus à ceux qui souhaitent de perfectionner l'économie des abeilles.

(Observation 139 du manuscrit).

jamais élevé contre cette usurpation<sup>1</sup>. Il est bien regrettable que M. de Géliou n'ait pas publié son ouvrage ; cela aurait prévenu bien des malentendus. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Est-ce peut-être parce qu'au dernier moment il n'a pas trouvé son œuvre assez parfaite ? C'est possible ! il était si consciencieux, si scrupuleux ! Il craignait toujours d'induire en erreur le public ; continuellement il revoyait, corrigeait son texte, biffait là un passage, ajoutait ici une observation. Cent et cent fois il essayait avant de recommander un procédé.

A la fin de son premier ouvrage, il dit : « J'ai supprimé, dans mes observations, un bon nombre d'autres découvertes sur l'histoire naturelle des abeilles, parce que je ne les ai pas encore éclaircies aussi exactement qu'elles doivent l'être avant que de les présenter au public. »

Depuis M. de Géliou la conduite des ruchers a bien changé, la science nous a renseignés sur bien des points ; dans la pratique les cadres sont venus s'ajouter à son système de hausses ; mais c'est lui qui a mis les chercheurs sur la voie. Jacques de Géliou est, sans contredit, un des plus distingués parmi les précurseurs du mobilisme.

(A suivre.)

U GUBLER.

## LES ABEILLES ET LES SOCIALISTES

On lit dans le *Peuple* de Genève, du 13 juin 1905 :

Il peut paraître étrange que l'on ose émettre l'idée d'établir un impôt sur les abeilles, et beaucoup de nos lecteurs, en parcourant le titre de cet article, penseront que la thèse n'est pas sérieuse et qu'il ne s'agit, dans ces quelques lignes, que de distraire la galerie.

Rien cependant n'est plus sérieux et aucun impôt ne se justifie à un plus juste titre.

Chacun aura pu remarquer que les propriétaires de ruchers ne possèdent dans aucun cas un espace de terrain assez vaste et des fleurs en assez grande quantité pour que l'on puisse supposer que tout le miel qu'ils récoltent provienne exclusivement de leur propriété.

Les abeilles cherchent donc, par besoin ou par tempérament, le supplément de la matière première qui leur est nécessaire, sur le terrain du voisin, dans la propriété d'autrui.

En d'autres termes, les propriétaires de ruchers prélèvent sur autrui une dîme dont ils bénéficient ; le miel qu'ils récoltent ne leur appartient pas complètement ; ils n'y ont droit que dans la proportion des frais de fabrication.

On ne peut mieux comparer les propriétaires de ruches — et c'est

<sup>1</sup> Depuis que nous avons écrit ces lignes, il a paru dans le *Deutsche Imker aus Böhmen* une rectification de M. de Grundig, et nous nous empressons de le remercier.

une simple comparaison — qu'à ces exploiters d'enfants qui envoient mendier ces petits malheureux qu'ils accaparent et aux dépens desquels ils vivent grassement.

La comparaison pêche cependant en un point ; les petits malheureux mendient, demandent la charité, tandis que les abeilles prennent sans demander la permission.

Autre chose encore. Le propriétaire d'une vache, d'une chèvre, de poules est mis à l'amende, si les animaux qui lui appartiennent s'en vont brouter dans les champs du voisin. Les abeilles vont, viennent, butinent, profitent des champs des voisins, sans que personne ne proteste.

Le travail de l'abeille, tel qu'il est compris aujourd'hui, est l'image la plus frappante et la plus caractéristique de la société capitaliste. Le propriétaire des ruchers — en l'occurrence le patron — ne paie ni matière première, ni fabrication, ne paie point ses ouvriers, et, vivant sur la propriété d'autrui, il tire profit d'une industrie sans que son bénéfice corresponde au plus faible travail.

Il n'est point dans notre intention de créer une police spéciale, une brigade de mouches, chargée de dresser des contraventions contre les abeilles voleuses ou les propriétaires de ruchers, leurs recéleurs conscients. Il s'agit simplement pour l'Etat de demander aux apiculteurs amateurs ou professionnels, le correspectif du bénéfice qu'ils récupèrent sur le bien d'autrui, en soumettant les ruchers à un impôt.

Si l'idée d'un pareil impôt peut paraître baroque, de prime abord, on doit pourtant constater que le principe en est absolument juste et équitable.

Avis à notre ministre des finances.

(Signé) Z.

Sans rire, le *Peuple* conclut : Avis à notre ministre des finances. Rien que ça ! et voilà nos vaillantes ouvrières accusées d'être des voleuses, et leurs propriétaires des recéleurs !

Ceci prouve une fois de plus que la calomnie s'attaque à tout le monde, et même à la petite bête.

Les abeilles butinent indifféremment sur toutes les fleurs, la ruche est une petite république universelle, qui ne se soucie que d'augmenter les provisions de son familistère sans s'inquiéter autrement des limites du voisin, ou des frontières du pays. Elles ont pour constants ennemis, les gros vents, la grande sécheresse et les fortes pluies, ce qui est amplement suffisant pour entraver le labeur d'un si petit animal.

L'apiculteur doit veiller attentivement à ce que ses abeilles ne périssent pas de faim en hiver, et quand les intempéries successives

les empêchent de sortir pendant la bonne saison, il faut encore suppléer à l'absence de nourriture. Vents, pluies ou sécheresses sont quelquefois si inexorables que la récolte est absolument nulle, et il faut nourrir, nourrir encore sans répit, jusqu'à l'an prochain, ce qui est très coûteux.

Limitée ainsi, la récolte par les courageuses butineuses dans les prés fleuris, ne dure fructueusement que deux ou trois semaines dans les bonnes années, et parfois quelques jours seulement.

En Angleterre, il a été fait une expérience aussi intéressante que concluante :

Sur un champ de trèfle, on a étendu une gaze légère pour empêcher les abeilles d'y butiner ; ce trèfle stérile, n'a produit aucune graine.

Sans les abeilles, le miel qui se trouve dans le calice des fleurs serait perdu, ne profiterait à personne, et seule la recherche de ce miel permet encore aux fleurs visitées par elles d'accomplir toute leur destinée, qui est la reproduction de l'espèce, par la graine. C'est donc un double et utile travail que les admirables butineuses exécutent avec leur langue, et je défie le plus fûté des journalistes d'en faire autant avec la sienne, si affilée soit-elle.

Le correspondant du *Peuple* de Genève éprouve la crainte que l'on trouve baroque son idée de mettre un impôt sur les abeilles. Jamais de la vie ! cela augmenterait et ferait prospérer les fabriques de miel de glucose à base d'amidon, appelé miel d'hôtel ; ces fabriques peuvent produire toute l'année malgré vents et marées pour le plus grand bénéfice des gens anémiés, enrhumés ou... constipés.

Du reste, les impôts sont comme le sucre, ils doivent augmenter sans trêve, aussi j'en proposerai encore un à la sollicitude de notre président à nos destinées financières cantonales.

Au printemps, c'est en butinant sur les fleurs que les abeilles fécondent les arbres fruitiers, elles procurent ainsi au paysan propriétaire de ces arbres, un gain illicite, auquel son propre travail ne lui donne aucun droit.

Est-ce que cela ne mérite pas un nouvel impôt pour protéger efficacement l'agriculture qui nage dans l'opulence ?

Elle ne demande que cela.

M<sup>lle</sup> L. DESQUARTIERS.

D'autre part, un de nos sociétaires m'ayant obligeamment envoyé l'article du socialiste *Peuple*, j'ai répondu par la lettre ci-dessous ; il m'a été impossible de savoir si elle avait été publiée :

Lausanne, le 15 juin 1905.

Tit. Journal *Le Peuple*,

Genève.

Monsieur le Rédacteur,

On me communique le numéro du 13 juin de votre journal, contenant un *article piquant* contre les propriétaires d'abeilles.

Vous croyez avoir trouvé de « gros capitaux » qui se dérobent et cherchez à vouer à la haine de nos concitoyens d'infâmes exploiters qui vivent de la sueur des autres. Tranquillisez-vous, les industriels exploitant, par spéculation, des ruchers sont rares ; par contre, ce sont justement les petits que vous voulez atteindre, ceux qui nous intéressent tous, qui ont quelques ruches, et pendant qu'ils travaillent leurs abeilles peinent aussi pour leur procurer une nourriture saine et un petit bénéfice. Votre article contient beaucoup d'erreurs, j'en relèverai une : Vous comparez l'apiculteur à un exploitateur d'enfants qui vit aux dépens d'autrui ; rien n'est plus inexact, car si les abeilles récoltent un peu de nectar dans les fleurs du voisin, comme celui-ci ne possède pas d'abeilles, c'est (comment dirai-je pour ne pas prononcer le mot capital) mettons un bienfait perdu. De plus, en visitant les fleurs, l'abeille a transporté le pollen fécondant, et toute fleur visitée donnera un fruit, *donc elle laisse plus qu'elle ne prend*. Je n'en veux pour preuve que le fait que dans certaines colonies on n'a pu obtenir des fruits et des graines qu'après y avoir introduit des abeilles, et que, dans les années où le mauvais temps empêche les abeilles de sortir pendant la floraison, il n'y a pas de fruits

Avant d'écrire votre article, je crois que vous n'avez pas réfléchi qu'imposer les propriétaires d'abeilles serait *faire élever pour tous* le prix du miel, cet aliment si sain que nous voudrions voir *à la portée de tous et de la classe ouvrière en particulier* ; diminuer le nombre des ruches serait diminuer l'abondance des fruits et partant renchérir la vie.

Veillez agréer, etc.

C. BRETAGNE.

## UN VÉHICULE MODÈLE POUR L'APICULTURE NOMADE

L'*A. B. C. de l'apiculture*, par Root, p. 442 et 443 (édition française 1905), nous donne la façon de transporter les ruches aux ruchers éloignés :

« Pour transporter nos abeilles aux ruchers éloignés, nous nous

» servons habituellement d'un chariot à deux chevaux et d'une simple fourragère. La gravure de la page 443 donnera une idée de la manière dont les ruches sont *empilées*. Il faut se munir d'une grande quantité de corde, d'un marteau, de pointes, d'un tournevis et d'un enfumoir allumé. Veillez à ce qu'il ne s'éteigne pas durant la route. Un peu de fumée envoyée juste à temps peut sauver la vie de chevaux coûteux, d'une charge entière d'abeilles, et à l'occasion même celle de l'apiculteur et du conducteur. En route, faites marcher l'enfumoir de temps en temps pour vous assurer qu'il va toujours. Nous emporterions aussi avec nous un seau d'eau et une grosse éponge. Si l'une ou l'autre des colonies paraît souffrir du manque d'aération, lancez un peu d'eau contre le grillage de l'entrée. Règle générale, évitez de charrier vos abeilles pendant les fortes chaleurs. Transportez-les quand l'atmosphère est un peu rafraîchie. »

Voilà certes d'excellents conseils, mais cela est insuffisant pour ce qui concerne le transport des abeilles et plus spécialement la sûreté des chevaux, du conducteur et des abeilles. Les Américains, gens très pratiques, auraient pu trouver mieux encore. A mon humble avis, il faut : 1° Par une disposition ingénieuse, éviter de laisser asphyxier les abeilles ; 2° mettre le conducteur et les animaux à l'abri des piqûres. La capacité du véhicule à employer dépendra nécessairement des dimensions des ruches employées. Comme la ruche Dadant-Blatt est fort répandue, je la choisirai comme type.

D'abord, le véhicule employé sera composé de deux planchers superposés, mais dont l'un peut être surélevé en glissant sur des tiges de fer mobiles placées solidement aux quatre coins du chariot. A vide, les planchers se rejoignent. La première assise sera de 21 ruches, je suppose, 7 de chaque côté latéralement et 7 au milieu. Les trous de vol seront dirigés vers l'extérieur pour les deux rangées latérales et en arrière pour la rangée du milieu. Ces trous seront fermés à l'aide de toiles métalliques. Les chapiteaux seront enlevés et remplacés par des serpillères bien assujetties au moyen de vis et reposant directement sur les cadres. Le deuxième plancher, surélevé à la hauteur voulue, est fixé aux tiges à l'aide de taquets solides. La deuxième rangée de ruches est placée sur ce deuxième plancher de la même façon que précédemment. De cette manière, 42 ruches seront mises à l'abri de l'asphyxie. Pour éviter tout accident, des moustiquaires ou grandes toiles fines ajourées seront tendues entre les tiges de fer et au-dessus de la rangée supérieure de ruches. Ce serait là l'idéal ! Pour les dimensions du chariot, dont les roues seront fort basses et solides, la longueur serait d'environ 7 fois

0<sup>m</sup>60 (mes ruches D. B. ont 0<sup>m</sup>54 en longueur et en largeur extérieurement), ou 4<sup>m</sup>20, et en largeur 3 fois 0<sup>m</sup>60 ou 1<sup>m</sup>80. La hauteur au-dessus du premier plancher serait d'environ, pour les deux étages : 1<sup>m</sup>50. Le véhicule serait monté sur ressorts pour réduire le cahot autant que possible. Pareil chariot serait très utile dans les pays où l'apiculture est l'objet d'une culture intensive, comme en Amérique, en Italie, en Suisse peut-être.

Forêt-Trooz (Belgique), le 25 août 1905.

VAN HAY.

### Résultat de pesées de nos ruches sur balance en août 1905.

STATIONS	Système de ruches.	Force de la colonie.	Diminution
Bramois (Valais)	Dadant	moyenne	—
Chamoson »	»	»	—
Ecône »	»	bonne	1400 gr.
Mollens »	Dadant-Blatt	moyenne	—
St-Luc »	Dadant	bonne	—
La Sonnaz (Fribourg)	Layens	»	—
La Plaine (Genève)	Dadant	»	4250 »
Bournens (Vaud)	»	»	5000 »
Correvon »	Dadant-Blatt	»	3300 »
Novalles »	Dadant	»	4900 »
Panex s/Ollon »	»	»	3600 »
Préverenges »	»	moyenne	900 »
Vuibroye »	»	bonne	2400 »
Belmont (Neuchâtel)	»	moyenne	5000 »
Buttes »	»	forte	3150 »
Coffrane »	»	bonne	—
Côte-aux-fées »	»	»	—
Couvet »	»	moyenne	2200 »
Les Ponts »	Dadant-Blatt	bonne	* + 1750 »
St-Aubin »	»	moyenne	1600 »
Bassecourt (J. bernois)	Dadant	—	—
Cormoret »	Dadant-Blatt	—	2100 »
Tavannes »	»	forte	2200 »

\* La station des Ponts a fait une récolte sur la bruyère des marais.

## CORRESPONDANCE

---

### MOYEN EMPLOYÉ PAR LES ABEILLES POUR TRANSPORTER LEURS EXCRÉMENTS.

---

Lorsqu'en hiver, après être restées confinées dans la ruche pendant quelques semaines, les abeilles profitent d'une journée ensoleillée l'apiculteur se réjouit et tient souvent ce langage : « Mes abeilles sont sorties pour se vider, les voilà tranquilles pour quelque temps. »

Est-ce bien dit se vider (?) je ne le crois pas et pense que le terme de décharger conviendrait mieux. En effet, ne semble-t-il pas extraordinaire qu'un insecte qui n'est jamais positivement en léthargie, qui mange pendant des semaines sans sortir puisse garder ses excréments et ne s'en débarrasser que selon son gré. Quoique dame Nature se soit montrée très prodigue à l'égard des abeilles, il semble difficile d'admettre qu'elle soit allée jusqu'à leur octroyer cette faculté. Par contre, elles paraissent posséder un avantage que bien d'autres animaux n'ont pas. Et c'est de cet avantage que j'ai l'intention de parler ici.

A quelques mètres de mon rucher existe une serre à forcer le raisin ; du chenal de laquelle les abeilles ont fait leur abreuvoir. L'eau qu'il contient provenant de la condensation de la buée contre le vitrage n'est jamais bien froide. Aussi peut-on y voir des abeilles de très bonne heure au printemps. Afin d'éviter les noyades, dans ce chenal sont placés des chiffons qu'il faut laver de temps à autre tellement les abeilles les salissent. Depuis longtemps je me demandais comment nos bestioles s'y prenaient pour déposer ces petits tas. Pour le savoir, la meilleure chose à faire était de les surveiller ; un dimanche matin, je me mis donc en faction devant l'abreuvoir. Arrive une abeille, et me voilà fixant attentivement la partie extrême de son corps où, à mon idée, devait nécessairement se produire ce que j'attendais. Elle part gorgée et je n'ai rien vu sortir ; pourtant elle a laissé la trace de son passage et je suis sûr de n'avoir pas été distrait même un tiers de seconde.

C'était à refaire. Arrive une deuxième abeille et la partie recommence. Elle s'envole, laissant encore un petit tas sans que je n'aie rien vu sortir ; même résultat avec une troisième et une quatrième

abeille. Cela commençait à m'intriguer passablement lorsqu'à la cinquième, je remarque qu'avant de partir, l'abeille frotte l'une contre l'autre ses deux pattes de derrière dont il tombe quelque chose, j'avais enfin trouvé le mot de l'énigme. L'abeille tant qu'elle n'est pas atteinte de diarrhée transporte ses excréments sur ses pattes de derrière, au côté opposé à la place réservée au pollen mais à l'articulation plus bas.

En examinant avec une bonne loupe une des pattes de derrière de l'abeille, à la partie indiquée ci-dessus, on voit plusieurs rangées de poils, placés transversalement à la jambe et qui ressemblent assez bien en miniature à un peigne à carder destinés à remplir les fonctions de porte-excrément.

Si, lorsque les abeilles sont restées confinées pendant quelques jours dans leur ruche, on essaie de râcler ces poils avec un canif, on peut voir que la lame garde un peu de matière semblable à celle existant sur le plateau des ruches au printemps, soit une poudre grossière de couleur jaunâtre.

Si donc, les observations faites à ce sujet par d'autres apiculteurs confirmaient ce que je viens d'avancer, nous ne dirions plus que les abeilles sont sorties pour se vider mais bien pour se décharger ou se nettoyer.

Ayant eu au printemps un essaim secondaire dont je désirai conserver la jeune reine, je la pris avec une poignée d'abeilles et leur donnai deux cadres de réserve pleins mais au quart operculés, provenant de l'automne dernier. Les abeilles eurent de suite la diarrhée et le pourtour du trou de vol fut maculé de leurs déjections. C'est qu'alors elles étaient sorties pour se vider.

Genève, le 21 août 1905.

J. C.

---

## NOUVELLES DES RUCHERS

---

**M. Descoullayes, Préverenges, 2 septembre.** — Une petite récolte du 13 au 20 août a été très favorable aux ruches pour ranimer la ponte; aussi hier, 1<sup>er</sup> septembre, j'ai trouvé encore de jolies plaques de couvain operculé. Les ruches ont, en général, d'assez fortes populations et des provisions plus satisfaisantes que l'année dernière à la même date.

**M. A. Pahud, Correvon, 4 septembre.** — Le résultat du mois d'août est franchement mauvais, il n'y a pas eu un seul jour de récolte. Le trèfle blanc n'a pas fleuri et je n'ai vu aucune abeille butiner sur le trèfle rouge; à part cela nous

n'avions aucune fleur mellifère Heureusement que les ruches sont abondamment pourvues de vivres de bonne qualité et qu'il ne sera pas nécessaire de nourrir.

**M. Dulex, Panex s/Ollon.** — La récolte a été de 20 à 30 kil. par ruche; les ruches sont, en général, bien approvisionnées au nid à couvain. Il y aura, d'ailleurs, une bonne provision de cadres de réserve. C'était une bonne année pour le miel, mais il n'y a pas eu d'essaims

**M. A. Mayor, Novalles, 19 septembre.** — Toutes mes ruches sont dans un très bon état. J'ai laissé mes hausses un peu tard et les colonies, qui n'avaient pas suffisamment de vivres dans le bas, ont pu s'y approvisionner; cela fait quelques kilos de moins dans les bidons, mais j'ai, ces jours-ci, le plaisir de constater, en mettant les ruches en hivernage, qu'elles sont pourvues du nécessaire pour un hiver long et rigoureux.

**M. E. Savary, Sédeilles, le 19 septembre.** — Il est temps de vous donner quelques nouvelles de la récolte de cette année. Disons tout de suite qu'elle a été magnifique pour ma part et que depuis 1901 jamais mes bidons n'ont été pareillement pleins. J'ai fait une moyenne de 20 kg. par ruche et d'autres, en particulier M. Vorlet, Elie, à Fétigny, est arrivé à 25 kg. Certes, nous sommes bien loin des récoltes autrement superbes de quelques contrées mellifères du pied du Jura surtout, où vous parvenez à doubler cette quantité; pour nous, la moyenne maximum dépasse rarement 25 kg. Par contre, le miel n'est pas si beau et il se cristallise plus difficilement que les années précédentes; il est plus foncé et ne pourrait en tout cas pas rivaliser comme finesse de goût et comme couleur avec celui que nous avons exposé à Vevey en 1901.

Dans le mois de juin, l'augmentation nette a été pour ma ruche sur bascule de 37 kg. 800 avec 4 kg. 7 comme rendement maximum journalier. En juillet, l'augmentation, d'ailleurs minime 4 kg. 8, balance la diminution. En août, il y a 5 kg. de diminution.

En mai, l'évaporation du miel, du soir au matin, était de  $\frac{1}{3}$  du poids total et en juin de  $\frac{1}{4}$ .

Les essaims n'ont pas été très nombreux et cela se comprend vu la bonne récolte.

Un fait particulier m'a frappé. J'avais la ruche du voisin qui était orpheline depuis plusieurs semaines. J'attendais un essaim pour lui greffer une cellule royale. Après plusieurs jours de pluie voici un bel essaim et trois jours après je vais à ma ruche orpheline pour y greffer cette cellule royale, laquelle n'était pas très longue. Qu'arrive-t-il? Entendant la reine bouger dans sa prison et la curiosité aidant, j'ouvre ma cellule, d'où sort... une abeille. mais pas la reine du tout et dans le fond de la cellule une certaine quantité de bouillie, de pâte plutôt non utilisée. Ainsi mon travail était vain et n'eût été la curiosité, j'aurais travaillé vainement. Maintenant cette abeille, nourrie comme l'est la larve qui doit devenir une reine; ne pourrait-elle pas devenir une ouvrière pondreuse dans une colonie orpheline? Peu après l'avoir lâchée, j'ai regretté de ne pas l'avoir gardée pour vous l'envoyer.

J'ajouterai que nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de MM. Vielle et Loretan pour la visite des ruchers. Je doute qu'ils aient trouvé de la loque dans la section. L'année dernière, j'en ai trouvé un foyer à 1500 mètres de mon rucher, mais ces colonies ont été souffrées et les cadres détruits.

**M. Farron, Tavannes, 14 août.** — Voilà une campagne terminée. On peut dès maintenant songer à la mise en hivernage. Il n'y a plus de miel, mais plus du tout. Les abeilles qui s'obstinent à visiter les fleurs ne le font, je crois, que par acquit de conscience, et pour avoir l'occasion de prendre l'air, et de chauds rayons de soleil. Les faux-bourçons qui restent encore se tiennent coi, attendant l'exécution de leur sentence, définitivement prononcée. Et tout cela, malgré la chaleur persistante, malgré les moissons à peine mûres, fait songer à l'hiver. Comme nous y serons vite! En somme, année moyenne, plutôt faible. Ce n'est pas nous qui baisserons les prix.

**M. E. Ballestraz, Grône, 17 août.** — Mes ruches avaient beaucoup diminué au printemps en population et en nourriture; les variations brusques et trop fréquentes de température en ont été la cause. Je n'ai eu que quatre essaims sur quinze ruches. Les premières hausses ont été placées le 30 mai et l'extraction du miel a eu lieu le 15 juillet. C'est surtout dans la deuxième quinzaine de juin et quelques jours de juillet que les abeilles ont le plus récolté.

Un essaim de cette année (du 13 juin) après avoir rempli le corps de ruche m'a encore apporté vingt livres de miel dans la hausse.

Le rendement en moyenne a dépassé 26 kil. par ruche.

---

## GLANURES

---

Du *Nouvelliste* :

« Un curieux procès vient d'être plaidé à New-York, par Georges Loft, un riche confiseur, contre MM. D. Root & C<sup>ie</sup>, apiculteurs. Les ruches de MM. D. Root & C<sup>ie</sup> sont installées sur une immense toiture donnant sur la confiserie de M. Loft. Il y a là un million d'abeilles. Or, ces intéressantes bestioles pénètrent à tout moment dans la confiserie, s'y grisent de sirop, de sucre en poudre et de friandises de toute espèce, et piquent les ouvriers ou demoiselles de magasin qui cherchent à s'opposer à leurs razzias. D'où procès du confiseur qui veut que les apiculteurs Root & C<sup>ie</sup> quittent son voisinage avec leur million de pensionnaires ailées. En première instance, M. Loft vient de gagner. Les apiculteurs ont été condamnés à déguerpir. Mais ils vont en appel. Sur quoi, M. Loft introduit contre eux une nouvelle action réclamant une part de bénéfice dans le miel confectionné par les abeilles avec les sucreries pillées par elles dans sa confiserie. C'est une affaire amusante — et intéressante, au point de vue du droit. »

---

## A VENDRE UN RUCHER FERMÉ

démontable, de trente ruches **Dadant-Blatt**. — Colonies en pleine prospérité. S'adr. à **M. A. DE SIEBENTHAL**, apiculteur, à **Fontanney-sur-Aigle** (Vaud).

---



Le cliché ci-dessus nous a été prêté gracieusement par M. Mont-Jovet ; il fait partie de la charmante collection de cartes postales qu'il vend 50 centimes la douzaine, 3 fr. les cinquante et 5 fr. le cent.

# BOITES POUR LE MIEL

*en fer blanc à fermeture hermétique*

Fr. 3 — la douzaine de boîtes de 1 kg.

» 2.— » » » de 1/2 kg.

Port et emballage en plus. Envoi contre remboursement.

**A. DE SIEBENTHAL** Fontanney-sur-Aigle (Vaud).

---

La plus haute récompense à l'Exposition de Genève 1896.

## DELAY L<sup>s</sup> à BELLEVUE (Genève)

Feuilles gaufrées

FABRIQUE DE RUCHES ET OUTILLAGE

Installation complète de ruchers en pavillons système Delay ou isolée

VENTE D'ABEILLES CARNIOLIENNES, CROISÉES ET DU PAYS

Sous-Dépôt à SERVERIN par la Balme (Isère)

ON TRAITE A FORFAIT

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE AFFRANCHIE

Adresse télégraphique DELAY, GENTHOD-BELLEVUE

---

ETABLISSEMENT D'APICULTURE

## LÉON SAUTTER & PIERRE ODIER

ODIER & MEYER, SUCCESSEURS

NYON (Canton de Vaud, Suisse).

Vevey 1901, médaille d'or et médaille de la Soc. Rom. d'Agriculture, Frauenfeld 1903. Trois 1<sup>er</sup> prix

### FABRIQUE DE FEUILLES GAUFRÉES

en cire d'abeille pure de tout mélange par le procédé Weed

Droit exclusif de fabrication pour la Suisse

Fondation épaisse . . . . .	5 fr.	le kilogr.
Fondation mince pour hausses à extraire. . . . .	5 fr. 50	»
Fondation extra-mince pour sections . . . . .	7 fr.	»

Rabais à partir de 5 kg. — Ruches avec ou sans populations, essaims, reines. — Fourniture de tout ce qui concerne l'apiculture. — Prix-courant sur demande. — Achat de cires d'abeilles de teinte claire et bien épurée.

**Paiement comptant — Envoi contre remboursement.**